

Informations sur le Challenge Clubs :

Le challenge clubs est organisé par le Comité d'Organisation de L'EHF EURO 2018. Il s'agit d'un concours de mobilisation réservé exclusivement aux clubs affiliés à la Fédération Française de Handball qui se déroulera du 1^{er} mars au 31 octobre 2018.

Participation :

Pour participer au concours, les clubs doivent se connecter sur le site officiel de la billetterie du championnat d'Europe EHF EURO 2018 (<https://tickets.fra2018.ehf-euro.com/clubs>) et remplir le formulaire de participation. Ils seront ensuite contactés par un membre de l'organisation du jeu afin de créer un bon de commande personnalisé.

Pour valider sa participation, un Club est obligé d'effectuer l'achat de places comme stipulé ci-dessus. Tout autre moyen d'achat de places ne sera pas comptabilisé dans le cadre du challenge Clubs.

En procédant à l'achat, le Club devra communiquer des informations le concernant (nom du club, adresse du club, adresse e-mail de contact).

Réglementation :

Chaque place achetée par un club, quel que soit le tarif ou la catégorie (hors catégorie 4), sera comptabilisée dans le classement du jeu et rapportera un point.

Tous les mois, les clubs pourront se rendre sur le site de la billetterie officielle pour consulter le classement du Challenge Clubs actualisé avec le total des places comptabilisées depuis le début du jeu. Le site sera actualisé au début de chaque mois.

La comptabilisation finale des points sera effectuée au 31 octobre à 23h59.

A la fin de la période de jeu, 6 classements distinctifs seront établis. Un classement national (défini selon le nombre de points sur l'ensemble des matchs de la compétition) et cinq classements territoriaux (défini selon le nombre de points sur l'ensemble des matchs d'un site de la compétition : Brest, Montbéliard, Nancy, Nantes et Paris).

Les cinq Clubs qui enregistreront le nombre de points le plus élevé pour chacun des différents classements, et qui seront donc les cinq premiers Clubs au classement, seront désignés gagnants du Jeu et recevront les dotations correspondantes à leur positionnement dans ce classement. Il est possible qu'un Club soit plusieurs fois dans les cinq premiers de plusieurs classements. Il recevra toutes les dotations prévues pour les places qu'il occupe.

En cas d'égalité entre plusieurs Clubs, il sera procédé à un tirage au sort par le Comité d'Organisation pour désigner le cas échéant, (i) les cinq Gagnants parmi l'ensemble des Clubs et (ii) dans cette hypothèse l'ordre des Gagnants (1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème).

Les Gagnants seront prévenus des résultats du Jeu à l'adresse e-mail indiquée lors de l'achat.

La liste des Gagnants sera consultable sur le site Internet suivant : <https://tickets.fra2018.ehf-euro.com/clubs>

Le déroulement du Jeu ainsi que l'annonce consécutive des résultats ne pourront, en aucune façon, être remis en cause.

Les Gagnants autorisent le Comité d'Organisation à utiliser, à titre publicitaire ou promotionnel, leur nom et leur image, sur tout support, sans restriction, ni réserve, sans que cela ne leur donne droit à une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution des dotations.

Dotations :

La liste complète des dotations sera dévoilée de manière détaillée avant la fin du concours, via le site officiel de la billetterie. Il est de la responsabilité des participants de se tenir informé des mises à jour à ce sujet.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, de modifier, reporter, interrompre ou annuler le jeu, ainsi que de substituer aux dotations présentées des dotations de nature et de valeur équivalentes. Le Comité d'Organisation ne pourra pas voir sa responsabilité engagée de ce fait.

FAQ :

Je suis membre d'un club de handball non affilié à la FFHANDBALL. Puis-je participer ?

- Non. Seuls les clubs affiliés peuvent participer. Les ligues et autres instances de la FFHANDBALL ne peuvent pas participer directement non plus.

Comment est-ce que je peux faire comptabiliser des places achetées dans un autre cadre que le Challenge Clubs ?

- Il n'est pas possible de faire comptabiliser des places achetées dans un autre cadre que celui indiqué dans le règlement.

J'ai acheté 20 places pour des matchs à Nancy et 10 places pour des matchs à Brest. Est-ce que ces places peuvent être comptabilisées dans un seul classement territorial ?

- Non, ces places ne seront comptabilisées que dans leurs classements territoriaux respectifs. Néanmoins, elles seront comptabilisées de manière cumulées dans le classement national.

Quelles sont les dates clés du challenge ?

1^{er} mars : Ouverture du Challenge Clubs

Début mai : Ouverture de la billetterie à l'unité pour le grand public

Début juin : Tirage au sort de la compétition : annonces des matchs du tour préliminaire

31 octobre : Fin du Challenge Clubs